



Réponse à l'interpellation des candidats et candidates aux élections municipales de mars 2020 par l'AVERN, le Cercle Laïque et les Débats Drouais.

I. Vos PRINCIPES de gouvernance.

Sur quels principes pouvez-vous vous engager pour administrer la Ville de Dreux ?

Nous souhaitons faire de la ville de Dreux un modèle de gouvernance moderne et résolument tourné vers l'implication citoyenne, la transparence et la responsabilité envers les générations futures.

Nous nous engageons à :

- faire de la transition écologique un **enjeu prioritaire** applicable à toutes les délégations de la mairie.
- mettre en place de véritables instruments pour une **démocratie de proximité** avec des conseils de quartiers tirés au sort, munis de budgets participatifs. Nous ferons également en sorte que ces conseils soient intégrés en amont aux délibérations du Conseil municipal.
- **former les élus et les agents** à la transition écologique (en faisant appel aux associations locales pour des interventions thématiques).

II. Quelles mesures prendrez-vous si vous êtes élu/e/s

1. **En faveur du climat (ex. électricité verte dans les bâtiments publics et habitations, campagne auprès des agents, élus, habitants...) Avez-vous l'intention de donner une réelle formation écologique aux employés municipaux ?**

La diminution des gaz à effets de serre est aujourd'hui une urgence dans la lutte contre le réchauffement climatique et pour respecter nos engagements pris lors de l'Accord de Paris. La municipalité doit montrer l'exemple et permettre aux citoyens de suivre la voie.

Nous nous engageons à :

- rénover l'existant : **Zéro carbone** émis par le patrimoine immobilier de la ville, qui sera rationalisé.
- mener une **action vertueuse pour le bâti neuf** : avec un cahier des charges exemplaire pour toutes les nouvelles constructions publiques ou privées.
- **créer un service transparent** dédié à la comptabilité carbone et le suivi des objectifs.
- **créer une SEM avec les habitants pour produire de l'énergie propre.** (Ex du Puy-Saint André. En associant la mairie, des habitants, des entreprises locales et le réseau citoyen "Énergie partagée" dans le but d'assurer l'autonomie énergétique du territoire. Depuis 2011, 3800 m² de toitures photovoltaïques ont été financés.)
- **créer une réserve de sécurité civile opérationnelle**, notamment dans tous les cas de catastrophe naturelle.

2. **Contre l'artificialisation des sols et les risques d'inondation (parkings végétalisés, arrêt de l'étalement urbain en sensibilisant et incitant par des mesures financières à l'habitat participatif ? etc.)**

Zéro artificialisation nouvelle sans compensation égale en surface et privilégier la reprise des friches industrielles pour tout nouveau projet.

3. **En faveur de la biodiversité (=les êtres vivants). Quelle place notamment accorderez-vous aux arbres dans la ville ?**

Une ville plus verte c'est une ville qui résiste mieux aux pics de chaleur, qui absorbe plus de carbone contre le réchauffement climatique et qui protège sa biodiversité.

Nous nous engageons à :

- **1 arbre planté pour chaque naissance** à Dreux. Ce sera notre minimum symbolique, nous visons bien plus.
- préserver une **"chaîne verte"** à travers la ville.
- favoriser l'imprégnation des sols d'eau de pluie en milieu urbain.
- **encourager la végétalisation** des parkings, des toits et des façades.
- **sanctuariser les espaces verts** et inciter les particuliers à la plantation d'arbres
- soutenir les initiatives permettant l'**installation de ruches urbaines** pour soutenir la pollinisation et adapter le fleurissement en conséquence.

4. **En faveur d'une alimentation biologique moins carnée, locale et équitable dans la restauration collective, notamment scolaire ?**

Parce que notre territoire est riche en production agricole nous avons les moyens de manger plus sain, plus local et moins cher !

Une meilleure alimentation pour les Drouais-es est un enjeu de santé publique comme de pouvoir d'achat.

Nous nous engageons à :

- installer un **potager dans chaque établissement scolaire** et dans un maximum d'établissements publics (Hôpital, EPHAD, Proximum)
- **soutenir l'achat groupé et aux producteurs locaux** par la commande publique
- permettre à tous le **compostage des déchets ménagers**
- garantir une **option végétarienne quotidiennement au sein des cantines scolaires** et nous expérimenterons l'instauration d'un jour végétarien hebdomadaire pour sensibiliser les enfants et diminuer la consommation de viande.

5. **En faveur du commerce de proximité pour favoriser, dans la ville même, le retour de certains commerces partis dans les zones commerciales ? Autoriserez-vous de nouvelles implantations sur les zones commerciales ? Réutiliserez-vous des locaux inoccupés ? Tenterez-vous de revenir sur la limite horaire de stationnement gratuit dans les parkings ? Autres ?**

Nous ferons de la redynamisation du coeur de ville une priorité.

Nous nous engageons à :

- favoriser les commerces indépendants par une **politique du "pas de porte" volontariste**.
- **développer des outils d'aides à l'installation** (ex : soutien au financement des vitrines en échange d'un cahier des charges esthétique harmonisé).
- favoriser l'accès au centre-ville des véhicules et des personnes, avec **une attention particulière aux personnes handicapées**.

- pour le parking en centre-ville nous mettrons en place une politique simple : celle de **la gratuité du stationnement en surface**. Le disque sera remis au goût du jour pour lutter contre les voitures ventouses.
- Une **grande consultation** avec les commerçants, les associations et les riverains sera organisée dès le début du mandat pour définir ensemble les modalités d'un plan global de stationnement et d'accès au centre historique.

6. Quelles mesures prendrez-vous pour développer les transports en commun ? Pensez-vous agir auprès de l'Agglo pour les rendre gratuits?

Parce que nos mobilités changent, mais parce que la voiture est toujours indispensable, nous devons repenser l'accès au centre-ville pour plus de fluidité et de sécurité.

Nous nous engageons à :

- un stationnement amélioré avec plus de gratuités / Incitations à l'usage du vélo et installation d'arceaux / de vraies pistes cyclables sécurisées et cohérentes /
- mettre en place un service de **navettes électriques gratuites** pour un transport express depuis les zones résidentielles et les zones commerciales vers le centre-ville.

7. Quelles mesures prendrez-vous pour développer l'emploi local ? Favoriserez-vous l'implantation d'industries 'vertes' ?

Parce qu'écologie doit rimer avec création d'emplois, parce qu'une attractivité se crée par la spécialisation du territoire, parce qu'une cohésion se bâtit autour de fiertés : l'économie circulaire peut être notre nouveau moteur de croissance.

Nous nous engageons à :

- créer une **filière de formation dédiée à Dreux et soutien à la conversion des entreprises existantes et à l'installation de nouvelles**.
- créer un guichet unique au service des entreprises et des particuliers pour l'accès aux subventions et le suivi de projets.
- **créer un village de la recyclerie sur l'ancien site Delisle**.
- développer des actions de soutien à l'économie sociale et solidaire

8. Reverrez-vous l'éclairage de la ville et l'heure d'extinction en réduisant la plage horaire de l'éclairage public perturbateur des êtres vivants en posant des détecteurs de passage (avec limite de la hauteur et réglage d'intensité) ?

Nous nous engageons à :

- **installer des détecteurs de passage** pour permettre des économies d'énergie et donc une baisse de la facture pour les Drouais, là où l'installation d'un tel dispositif ne met pas en danger la sécurité des riverains ou des passants. Nous évaluerons au cas par cas dans les zones résidentielles et commerciales, et nous conserverons un éclairage suffisant (un peu au-dessus des normes habituelles) sur les zones sensibles comme le centre-ville.

9. Bannirez-vous les panneaux lumineux (énergivores et nuisibles au vivant) qui comportent des annonces commerciales? Les éteindrez-vous dès la fermeture des boutiques ou plus tard? Limitez-vous la place de la publicité commerciale dans l'espace public ? Comment ?

Nous nous engageons à :

- **retirer progressivement les panneaux lumineux** qui sont des supports de communication dépassés et que nous n'encouragerons plus.

10. Place et accès au numérique : mettez-vous en place gratuitement plus de lieux d'accompagnement au numérique avec assistance humaine à destination de tous et toutes ?

Nous installerons une antenne de services publics municipaux en plein coeur de ville, où un accueil aux démarches numériques sera disponible pour faciliter leur accès aux habitants.

III. EAU

- - **Considérez-vous l'eau comme étant un bien commun ? Oui/Non**

L'eau n'est pas un bien comme les autres. Depuis 2010, l'eau est reconnue par les Nations Unies comme **un droit fondamental de l'humain**. Son caractère vital lui confère en effet une utilité sociale qui demande une gestion exigeante de l'accès à l'eau et de sa qualité pour le bien de tous. Il s'agit de capter, traiter, distribuer et évacuer l'eau des drouais. Chacune de ses opérations peut donner lieu à différents modes de gestion, selon l'importance des financements à mettre en œuvre. Dans tous le cas, c'est la transparence du service et des comptes qui devra rendre aux drouais le regard sur l'eau qui leur appartient. **Le prix de l'eau ne répondra pas à une logique commerciale** mais seulement à la bonne gestion du réseau de distribution de l'eau et à son entretien. **Notre objectif est de ramener le prix de l'eau à son prix coûtant**. Il faut rendre aux drouais leur propriété naturelle en associant les représentants actifs (associations, acteurs reconnus, experts citoyens) à la décision des élus en matière d'eau. Nous adopterons la méthode de gouvernance qui sera la plus à même d'assurer aux usagers une eau saine, sûre et bon marché. Nous profiterons de la fin de concession à Gedia en 2025 pour définir les évolutions nécessaires de cette gouvernance.

- - **Si oui prenez-vous des mesures pour donner à la ville le contrôle sur la distribution de l'eau et la gestion de l'assainissement à l'Agglo du pays de Dreux?**

Nous nous engageons pour le captage de l'eau au niveau municipal à :

- **mettre des récupérateurs d'eau de pluie** enterrés dans les écoles, gymnases, crèches pour les toilettes ou des espaces de jardin dans le but de générer des économies de deniers publics et la préservation de l'environnement.
- permettre l'imprégnation de l'eau dans les sols pour éviter l'effet solarium de sols non végétalisés et atténuer la surchauffe estivale.
- **planter des arbres en nombre suffisant** pour permettre au cycle de la production naturelle d'eau de se maintenir.
- **maintenir une zone humide** suffisante pour garantir la vie de la biodiversité et offrir une réserve naturelle et anti-inondation en cas de fortes pluies.

Nous nous engageons pour la distribution de l'eau à :

- **garantir le droit à l'eau pour tous**, en organisant une caisse de solidarité "eau" pour les ménages en dessous du seuil de pauvreté.
- développer la partie structurelle de maintenance, renouvellement et amélioration des équipements, notamment en mettant en place des outils performants pour les recherches de fuites sur le réseau.
- réduire drastiquement la quantité d'eau utilisée par les bâtiments publics et communaux.

- **supprimer toute sur-taxe** qui viendrait en surplus d'une gestion saine de l'eau et d'un entretien raisonné du réseau.

Nous nous engageons pour la gestion de l'assainissement et le traitement de l'eau à l'Agglo du pays de Dreux :

- **demandeur un audit de la politique menée par la privatisation** par Suez des 6 forages du bassin drouais.
- continuer à faire **vérifier la qualité de l'eau** après son passage à l'usine de dénitrification de Vernouillet de manière indépendante, par l'Agence Régionale de Santé.
- concourir différemment à la baisse du taux de nitrate en soutenant fortement les exploitations agricoles passées aux cultures bio à proximité de ces captages, comme l'a demandé le Grenelle de l'environnement sur nos zones prioritaires. : ex de maraîchage, d'élevage de vaches Pie-Noir.

Nous nous engageons pour l'évacuation de l'eau à :

- permettre aux eaux de pluie résiduelles de voiries de **ne pas être perdues ou évaporées**
- trouver des solutions au problème de capacité du réseau d'absorption des eaux en centre-ville qui est limité et donne lieu à des engorgements en cas de forte pluie voire à des inondations.

• **IV. DECHETS**

1. **Instaurerez-vous le tri partout dans la ville ?**
2. **Favoriserez-vous une taxe incitative pour le ramassage des OM (Ordures Ménagères)?**
3. **Facilitez-vous l'économie circulaire? Comment ?**

Nous nous engageons à :

- **faire varier la taxe d'ordures ménagères en fonction des déchets.**
(cf. ville de Besançon, financement ADEME : Chacun des 43 000 bacs des 70 communes est équipé d'une puce électronique qui permet d'identifier le titulaire du contrat. Lors de la collecte, les informations de poids et de levée sont enregistrées par le système électronique embarqué de chaque benne, puis centralisées dans un logiciel. In fine, chaque ménage paie en fonction de sa réelle utilisation du service)
- **mettre en place un programme de composteurs collectifs** au pied des immeubles avec une gestion responsable des habitants et la mise en place de référents déchets bénévoles pour chaque zone.
(cf. ville de La Rochelle : Chaque foyer volontaire signe une charte de participation qui permet une formation et un accompagnement tandis que le syndic de copropriété et le bailleur s'engagent à faciliter l'usage et la pérennité du composteur. Pour réussir, ce dispositif nécessite un espace vert de 5 m² minimum, plat et facile d'accès, deux référents "compostage" minimum et quelques habitants volontaires au lancement du projet pour diffusion rapide.)
- **développer des dispositifs performants de réemploi d'emballages en verre** (en lien avec l'appel à projets de l'ADEME Centre-Val de Loire)

4. **Incitez-vous l'Agglo à revoir la gestion de la déchèterie pour installer une ressourcerie près de la déchèterie ?**

Révision des horaires d'ouverture pour une amplitude plus proche des besoins réels des habitants, au -delà de 12 h 45 ou de 17 h 45.

Formerez-vous des réparateurs (artisans) et faciliterez-vous leur installation en la rendant gratuite près de la déchèterie ?

- - **Co-construction collective des politiques locales.**
- - **Prise en compte des changements climatiques.**
- - **Autres principes?**

Nous portons un projet de recyclerie dans lequel une synergie avec le site de la déchèterie sera mis en place pour assurer un circuit de réparation et de revalorisation d'objets.

V. PROJETS

1. Avez-vous des projets d'aménagement futurs pour la ville de DREUX, Si oui Précisez lesquels ?

Nous avons l'ambition de voir l'installation de nouveaux établissements scolaires (école primaire, centres de formations, antennes universitaires, CFA). En effet, l'accès à une formation de qualité sera l'une de nos priorités. Nous voulons faire de Dreux une ville qui forme sa population et qui lui donne tous les moyens pour réussir.

Notre politique de développement urbain sera tournée vers la densification et non vers l'extension et l'artificialisation des sols.

2. Concernant les projets actuels :

Quelle est votre position sur l'aménagement du PARC DES BATES (Réviserez-vous le PLU pour que la zone inscrite actuellement sur le plan 'zone foncière' se nomme 'zone sauvage à préserver'?)

Nous souhaitons préserver l'intégrité du parc des Bâtes et donc ne pas y autoriser de futurs projets pavillonnaires, qui viendraient l'amputer d'une partie de sa surface, comme cela est aujourd'hui prévu.

OTIUM

Nous considérons que le projet actuel, bien que flou dans ses contours, n'est pas satisfaisant et met en péril la santé financière de la commune. En effet le projet de patinoire représente un investissement considérable (11 millions d'euros au minimum) au frais du contribuable.

Or, avec l'urgence climatique, une patinoire couverte est un non-sens quand les étés caniculaires se multiplient. Une patinoire représente des milliers de litres d'eau consommés et une facture énergétique pharaonique alors que nous devons réduire notre consommation d'électricité (une patinoire homologuée égale le rejet CO2 de 3000 maisons).

D'un point de vue plus général, ce projet nous semble anachronique car en 20 ans, les modèles de consommation ont changé.

Nous garderons le meilleur du projet actuel, ce qui répond au besoin d'élargissement de l'offre de loisir, comme le bowling par exemple. Mais nous serons vigilants à ne pas nuire davantage aux commerces de bouches voisins, notamment en centre-ville ni aux équipements existants comme le cinéma ou le karting.

Nous ferons le maximum pour réorienter ce site vers des activités tournées **vers l'économie circulaire et l'insertion sociale**, telle une recyclerie créative.

Nous serons également attentifs à ce que l'esthétique globale du site préserve l'environnement et les riverains.

Réviserez-vous le POLE GARE SNCF (un parking minute proche plus grand, accès aux personnes handicapées et personnes à mobilité réduite, modification de l'éclairage actuel vers le ciel, nuisible à la biodiversité, et rétablissement d'un rond-point, facilitant la circulation).

Le développement des activités tertiaires est décisif pour l'avenir de Dreux. Le projet du pôle tertiaire autour de la gare est donc intéressant. Néanmoins les aménagements récents de la voirie posent des problèmes de circulation qu'il faudra résoudre. Nous améliorerons la signalisation pour que l'accès au Sud de la gare et donc du dépose-minute soit plus intuitif pour les usagers.

3. Demanderez-vous au gouvernement, DRIRE, DREAL... de revoir le PROJET AUTOROUTIER POUR la RN154 au regard de l'évolution des enjeux écologiques (ressources, artificialisation des sols, climat, recul de la biodiversité), ainsi que sociaux (coût des déplacements et côté pratique pour les usagers notamment ruraux). Interviendrez-vous et comment pour revoir les entrées/sorties de ville actuelles et à venir : RONDS-POINTS en direction de Paris et projet en direction de Chartres ?

Nous continuerons à **défendre la gratuité de la portion Dreux-Chartres**, dont on connaît le coût pour un usager équivalent à un SMIG par an.

I. Quel projet avez-vous pour faciliter la communication à vélo entre Dreux et les communes environnantes ?

En lien avec l'agglomération et une politique touristique ambitieuse, **nous mettrons en place des voies de vélo sécurisées** qui permettent de se rendre dans les communes voisines et les sites culturels et naturels du pays de Dreux. (Château d'Anet, plan d'eau d'Ecluzelles, etc.)

VI. ENQUETES PUBLIQUES

Donnerez-vous accès rapidement aux enquêtes publiques pour tout/e citoyen/ne en envoyant systématiquement le lien internet vers chaque enquête publique à toutes les associations, leur demandant de remplir leur rôle de relais auprès de vos administré/e/s', en le diffusant à leurs adhérents drouais. Actuellement peu de personnes participent aux enquêtes publiques car l'habitude, très ancienne, des petits papiers collés sur les panneaux de la mairie, est devenue caduque et donne l'impression que 'tout se fait en catimini' pour que les citoyen/ne/-s ne puissent y accéder en temps et en heure.

Nous ferons tout le nécessaire pour assurer la transparence et l'accès aux documents officiels ainsi qu'aux projets en cours. **La participation citoyenne est pour nous fondamentale.** Des consultations et une information humaine seront systématiques auprès des acteurs concernés (riverains, commerçants, entreprises, associations) avant chaque nouvel aménagement.

Nous aurons également une exigence élevée en ce qui concerne la mise à jour des informations disponibles sur le site officiel de la mairie.

Les dossiers soumis à enquête publique sont souvent très techniques et difficilement maîtrisables par le grand public. De plus les citoyens connaissent mal la procédure à suivre, d'où une faible participation de ces derniers aux enquêtes. **Nous nous engageons à ce que la publicité sur l'enquête soit entière et que l'enquête soit réellement publique. Les associations seront des interlocuteurs privilégiés pour contribuer à la sensibilisation des citoyens.**

VII. ASSOCIATIONS

1. Quelle place donnerez-vous aux très nombreuses associations drouaises selon les différents types (familiaux, sociaux, sportifs...) pour vos prises de décisions?

Parce que la vie associative est très dynamique à Dreux, **nous créons une maison des associations, située au cœur de ville**, pour que cette maison commune soit à la hauteur de l'engagement bénévole des drouais et accessible par tous.

2. Quelle place accorderez-vous aux associations agréées de protection de l'Environnement avant et lors de vos décisions pour tout projet?

Nous prendrons exemple sur l'expérimentation de la Convention Citoyenne pour le Climat en créant un **Conseil des Solidarités entre les Générations**.

Ce conseil consultatif, tiré au sort, sera chargé d'accompagner les décisions du Conseil municipal pour intégrer le temps long et les impacts environnementaux. En fonction des différentes commissions de travail constituées, des garants seront désignés par le Conseil municipal parmi les personnalités drouaises engagées et expertes sur le domaine concerné afin d'animer les travaux de ce Conseil des Solidarités entre les Générations.